



L'ATELIER VOLEM
Association loi 1901

ANNEES 2018 à 2020

FORMATION DEJEPS

Habilitation n° 16 NORDE0012 - DRDJSCS Normandie

Spécialité : Animation socioéducative ou culturelle
Mention : Développement de projets, territoires et réseaux

Organisme de formation : Musique Expérience – BP 16 – 23 rue du couvent - 50220 DUCEY
Tel : 02 33 48 19 44
Fax : 02 33 48 68 03
www.musique-experience.net

Contact : Pascal PRIEUR
pascalprieur@musique-experience.net

Présentation de l'organisme de formation et de l'action

L'organisme :

Dénomination : Association MUSIQUE EXPERIENCE

Adresse : BP 16 – 23 rue du Couvent – 50220 DUCEY

Numéro de téléphone: 02 33 48 19 44

fax : 02 33 48 68 03

Mail : pascalprieur@musique-experience.net

Site web : www.musique-experience.net

Numéro d'enregistrement de la déclaration d'activité en tant que prestataire de formation

(DRTEFP) : 25 50 00075 50

Directeur de l'association : Pascal PRIEUR

Responsable de l'organisme de formation : Yannick LEROY

L'action de formation :

Responsable pédagogique de la formation : Muriel SIMON - L'Atelier Volem

Dates extrêmes : Septembre 2018 à Février 2020

Lieu(x) de la Formation : DUCEY (50) – Pays de la Baie du Mont Saint Michel

Durée totale : 1200 minimum (selon situation du stagiaire)

Nb d'heures (Centre) : 714 maximum (selon allègements)

Nb d'heures (Entreprise) : 500 minimum (selon situation du stagiaire)

Coût pédagogique : 8 817,90 €

Coût inscription : 50€.

Les dates clés :

Dates limites d'inscription : 15 juin 2018

Dates de sélection : 26 Juin 2018

Dates du positionnement : 10 et 11 ou 13 et 14/09/16

Pourquoi un DEJEPS à Musique Expérience ?

C'est avant tout de son parcours que Musique Expérience tire son originalité. Née en 1978 de la volonté d'une bande de musiciens désirant vivre et travailler au pays dans cette campagne Normande, la création de l'association leur permet de compléter leurs revenus d'artistes en donnant des cours et en gérant collectivement leurs carrières. Et pour apprendre, il convient d'expérimenter par soi-même ; une pédagogie basée sur l'Expérience qui se démarque des conservatoires d'alors et de leurs fastidieux cours de solfèges préalables à toute pratique. De sollicitations en sollicitations, d'autres pratiques artistiques viendront rejoindre la dynamique : théâtre, cirque, danse, arts plastiques... Ainsi se développe l'activité historique de l'association. D'autres sollicitations fusent : pourquoi ne pas imaginer une formation d'animateurs musiciens ? Une première promotion voit alors le jour en 1989. La formation aux métiers de l'animation s'émancipera elle aussi de cette naissance musicale pour proposer aujourd'hui des formations aux métiers de l'animation, de la pré qualification au niveau III. Les pratiques artistiques peuvent-elles être des outils au service de personnes dont l'inscription sociale est fragilisée ? L'équipe se met au travail. Elle s'inscrit aujourd'hui dans les dispositifs départementaux et régionaux. Gagnant en reconnaissance locale, l'association se voit confier en 2005 la gestion du pôle enfance de la commune puis de l'espace public numérique. Elle est encore étoffée en 2012 par l'accueil en résidence de musiciens et autres artistes professionnels. Installée dans des locaux complètement restaurés en 2008, l'atmosphère d'aujourd'hui est empreinte de cette histoire là : se croisent des stagiaires d'horizons divers, des enfants invités à découvrir un spectacle à peine abouti, des universitaires et autres chercheurs pour une intervention, des spécialistes du sport, des clowns, des personnes âgées concentrées sur des ordinateurs et bien sûr, des professionnels ravis de pouvoir vivre et travailler au pays. Bien sûr, toute cette histoire ne s'est pas construite sans heurts, il n'y a pas eu là de bâton de magicien : mais au fil du temps se sont développées des réflexions, des connaissances, des compétences, le tout inscrit dans un solide réseau toujours prêt à se mobiliser autour d'une nouvelle idée, dès l'instant où celle-ci permet de continuer à partager la conviction que les pratiques artistiques sont un atout indéniable pour l'émancipation de chacun.

L'Atelier Volem est créé en 2007 par des personnes issues des secteurs professionnels de l'enfance et de la jeunesse, de l'action sociale et de l'animation. Au vu du monde incertain qui se présente à nous, l'association fait alors le pari que les pratiques nées de l'éducation populaire peuvent contribuer à fabriquer l'avenir dont nous rêvons. A ce jour, ses actions portent sur l'accompagnement de projet de structures, d'associations, de collectivités locales, ainsi que sur la formation.

En 2008, un même constat est posé par les deux associations : l'animateur est un acteur essentiel du développement d'un territoire et de sa recomposition. Le DEJEPS, nouveau diplôme, permet de prendre en compte cette nouvelle dimension. De là est née l'idée de concevoir et conduire un projet de formation ensemble, prenant appui sur l'expérience de l'un et l'expertise de l'autre.

INTRODUCTION

L'animateur : un acteur essentiel du développement d'un territoire et de sa recomposition.
Il sera le médiateur entre les diverses composantes de la population, le « créateur d'espaces et de temps » à l'intérieur desquels vivront les projets avec et au service des habitants.

La création de nouveaux diplômes de l'animation en 2006 a été l'opportunité d'engager une nouvelle réflexion sur la question de la qualification des niveaux III. Former des animateurs, en les considérant eux aussi comme des acteurs à part entière de l'évolution de l'espace, au côté d'autres acteurs (touristiques, économiques, agricoles par exemple), nous semble aujourd'hui pertinent sachant qu'une des finalités de ce métier reste de favoriser le "mieux vivre ensemble".

Le choix de la mention « développement de projets, territoires et réseaux ».

Notre proposition de formation entre dans le cadre de la mention « développement de projets, territoires et réseaux » qui doit amener le futur professionnel à

- Piloter la mise en œuvre de projets d'animation dans le cadre des valeurs de l'éducation populaire
- Soutenir le travail d'équipe
- Organiser le travail partenarial
- Mettre en œuvre des démarches participatives
- Accompagner l'implication des bénévoles
- Organiser la mobilisation des moyens
- Conduire des interventions de formation au sein de son équipe.

Le Pays de la Baie comme territoire d'application.

Proposer une formation préparant au DEJEPS dans le Sud Manche, c'est

- jouer la carte de l'inter-régionalité : 3 régions et 5 départements à moins de 30 km ;
- jouer la carte de la ruralité partagée entre bocage et littoral : aucune ville importante à moins de 70 km ;
- jouer la carte d'un territoire dans lequel élus, professionnels, bénévoles se rencontrent régulièrement pour réfléchir à son devenir dans un schéma de cohérence territoriale et un projet d'aménagement et de développement durable du Pays.

Cette pertinence est renforcée par l'ensemble des préoccupations actuelles des collectivités sur lesquelles se situent aujourd'hui de réelles perspectives de créations d'emplois.

Les Communautés de communes et les Pays, les départements et les régions, en concertant leurs perspectives d'actions, s'entendent pour prioriser la problématique des mutations de populations (migrations, vieillissement, nouveaux arrivants, précarisation de certaines catégories...), les transformations du tissu économique et la nécessaire adaptation des fonctions agricoles.

L'animateur peut être un acteur essentiel du développement social local ; c'est dans cet esprit que sont abordés et compris les outils qui composent cette formation.

Pour autant il s'agit bien d'un terrain d'application formatif. Les méthodes et outils mis en œuvre pendant la formation resteront transférables par chaque stagiaire à son propre territoire d'intervention par le biais de l'alternance. La formation est construite pour faciliter cet aspect.

NOTE D'OPPORTUNITE LE DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

- **L'espace rural n'est pas un espace urbain en devenir, c'est autre chose.**

La campagne change, de nouvelles problématiques naissent, liées à de profondes modifications dans les rapports sociaux. Aujourd'hui ne s'effectue plus sur le territoire la jonction de l'économique, du social et du politique.

L'espace rural, - territoire hérité des anciennes structures agricoles – est aujourd'hui en phase de recomposition. Aujourd'hui ne s'effectue plus à travers le territoire la jonction de l'économique, du social et du politique. Cette superposition des différents lieux de référence n'existe plus. La structure sociale organisée autour et à partir de l'agriculture a été bouleversée. Sur le plan démographique : la population a changé, avec l'exode rural des individus natifs du village l'ont quitté, tandis que de nouveaux venus sont venus s'installer, n'ayant pas nécessairement d'origine rurale et encore moins agricole. Sur le plan socio-économique : la vie sociale locale organisée autour et à partir de l'agriculture ne peut plus aujourd'hui favoriser le "vivre ensemble", les agriculteurs ne sont plus les éléments moteurs de la vie rurale. Sur le plan de l'urbanisation des campagnes : la campagne a été aujourd'hui gagnée par l'urbanité, la mobilité a considérablement transformé son utilisation. Une parité s'est établie entre le mode de vie rural et le mode urbain, l'espace non-urbain a aujourd'hui été investi par l'urbanité : à travers des migrations annuelles, hebdomadaires, voire journalières, les urbains se sont accaparé les paysages ruraux et souhaitent avoir à dire sur ces espaces réinvestis qui ne sont plus la propriété exclusive des agriculteurs.

Dans un contexte d'affaiblissement de l'Etat-Providence, en l'absence de projet politique lisible pour le monde rural, les collectivités territoriales et les habitants s'organisent pour réagir à leur histoire. Différents facteurs peuvent avoir des incidences sur la vie des communes à moyen et long terme.

- **Une ruralité paradoxale**

L'agriculture modèle les paysages et génère des emplois dans la transformation des produits agricoles et leur transport. Cependant, la plupart des actifs travaillent dans des entreprises industrielles et des services (hôtellerie par exemple). Le tourisme emploie dans certains endroits de nombreux saisonniers (notamment sur le littoral). Le rapport à « la terre nourricière » n'est plus un horizon pour la majorité des ménages.

Comment prendre un compte des modes de vie si différents de ceux qui ont structuré la vie sociale jusqu'à présent ?

- **Une espérance de vie qui s'allonge**

L'espérance de vie s'allonge d'année en année. C'est un phénomène sans précédent dont ne bénéficient que les populations occidentales. Notre société n'en a pas mesuré encore toutes les conséquences, parmi celles-ci :

Une demande de soutien à la Collectivité

Les risques de dépendance deviennent plus aigus alors que les réseaux familiaux sont plus dispersés.

Comment la Collectivité peut-elle répondre à des besoins grandissants de santé et d'aide pour les actes de la vie quotidienne, besoins qui sont amplifiés en zone rurale par l'isolement géographique ?

Un espace social qui se réduit pour les jeunes générations...

La proportion des 60 ans et plus dépasse celle des moins de 25 ans (ce rapport inverse celui du début du XXème siècle). En 1999, en métropole, un individu sur cinq avait plus de 60 ans.

Dans Pays de Baie du Mont Saint Michel, la proportion des plus de 60 ans atteint 30% de la population dans certains cantons. Sur le littoral, de nombreux jeunes retraités originaires d'île de France viennent s'installer.

Le poids économique et politique des 60 ans et plus, est important, mais un avenir peut-il se construire sans ceux qui assureront la relève ?

- **Du lien social à cultiver**

L'espace rural offre un cadre de vie qui équilibre des avantages de la ville (des services, des emplois) avec ceux des campagnes (tranquillité, environnement champêtre). Il attire ainsi une nouvelle population qui a le projet de s'y installer à demeure. Dans le Pays de Baie du Mont Saint Michel, d'autres viennent, quelque fois d'Angleterre où le coût du foncier est trois fois plus élevé, pour acheter au prix fort une résidence principale. Des urbains font l'acquisition de bâtisses de caractère comme résidence secondaire.

Ces nouveaux équilibres sont fragiles. L'organisation sociale des campagnes reposait sur la reproduction de liens existant et très peu, contrairement à celle des villes, sur la nécessité d'intégrer des nouveaux venus ou la prise en compte d'une évolution des nouvelles générations.

Comment mieux se connaître et s'apprécier entre anciens et nouveaux venus, entre générations, accepter l'Autre, si différents et continuer à « faire société » ?

- **Une mobilité résidentielle à prendre en compte**

Si des ménages s'installent, d'autres s'en vont. Une mobilité résidentielle (départ des familles, nouveaux lotissements, construction de HLM...) d'une partie des ménages apporte un élément d'instabilité du tissu social. Des ménages s'installent puis déménagent quelques temps après. Les enfants gonflent les effectifs scolaires de petites communes puis migrent vers d'autres lieux...

Est-ce une conséquence d'un parcours pour trouver le domicile « rêvé » avec l'accès à des services et équipements ? Ou bien est-ce la précarité d'un emploi et des ressources, des ruptures familiales, qui rendent plus incertain le maintien dans le logement ? Cette mobilité résidentielle ne risque-t-elle pas de s'accroître ?

Quelles réponses apporter en terme d'équipements et de services quand une part non négligeable de la population est « fluctuante » ? Quels effets sur le « vivre ensemble » ?

- **Etre parents aujourd'hui, de nouvelles demandes à accompagner**

Des réseaux familiaux qui s'amenuisent ou sont éloignés...

En Occident, depuis plusieurs générations, les femmes portent moins d'enfants. Dans les familles, le nombre de générations vivantes augmente mais le nombre d'individus par génération se réduit : moins de tantes et de cousins en capacité de relayer les parents...

De plus ou plus souvent, dans les communes rurales, les études, le travail éloignent les enfants. Au moment de fonder un foyer, ils ont de moins en moins l'opportunité d'élire domicile à proximité de parents. Des ménages venus d'ailleurs s'installent parce que l'acquisition d'une maison est plus à leur portée.

La responsabilité de veiller à la sécurité, aux soins et à l'éducation des jeunes générations se concentre

sur le couple parental, quand ce n'est pas sur un seul parent.

Quand les parents travaillent hors du domicile, et que le réseau familial est loin, quelles réponses sont à leur disposition pour assurer la sécurité, l'éducation et les soins des plus jeunes ?

Quand des jeunes majeurs butent sur un horizon restreint et n'ont d'autre solution que de rester au foyer parental, comment prendre en compte leurs difficultés pour devenir adulte à part entière, et celles de leurs parents qui assument leur charge ?

Une responsabilité éducative plus longue et plus complexe

Devant l'accélération de l'évolution des connaissances et des techniques, les savoirs faire des parents sont vite dépassés.

La société évolue en profondeur en quelques décennies. Des parents pensent qu'il ne suffit plus de reproduire l'éducation reçue pour permettre à leurs enfants de construire leur vie d'adultes dans la société d'aujourd'hui. Ils recherchent dans leur environnement des opportunités d'apprentissage divers et de qualité pour leur progéniture, afin d'augmenter leur capacité d'adaptation au monde de demain.

Déjà des entreprises soucieuses de leurs cadres posent dans leurs critères d'implantation la présence de services qui répondent aux besoins des familles.

Les services existants sont-ils organisés pour prendre en compte l'évolution des besoins et des attentes des familles concernant les jeunes générations ?

- **Les jeunes générations**

Auparavant, le besoin de rencontre des jeunes générations se satisfaisait des nombreuses fêtes familiales ou paroissiales qui ponctuaient le quotidien des campagnes. Aujourd'hui, ces jeunes recherchent des temps et des espaces ouverts de rencontre.

Comment séduire les jeunes générations qui ont des aspirations à plus d'urbanité ? Quels lieux, quels temps de rencontre ? Quel encadrement des plus jeune afin que la plus grande partie puisse se structurer à partir de sa classe d'âge mais pas uniquement, et sur autre chose que des pratiques de consommations ?

Des comportements incivils (peut-être délictueux) d'adolescents ou de jeunes gens suffisent à expliquer le rejet et la crainte exprimés par certains vis-à-vis "des jeunes" ? Est-ce une image alimentée par des médias comme la télévision ? Est-ce un problème de génération (espérance de vie plus longue et accélération technologique) ? Pour partie seulement, car des personnes âgées soulignent aussi la nécessité d'une meilleure prise en compte de ces nouvelles générations.

Comment éviter l'absence de rencontre et de familiarité avec la "jeunesse" qui nourrit la défiance ? Comment répondre à des demandes d'aide, peu ou pas formulées ?

Une partie des jeunes qui restent vivre au pays est peu qualifiés. Des jeunes sortent du système scolaire sans diplôme.

Que deviennent ces jeunes majeurs lorsqu'ils cherchent, ou perdent leur emploi ? Comment trouver du travail quand les moyens de locomotion manquent, et que l'alternative d'un logement près du bassin d'emplois est inexistante ?

Nos postulats de départ

Une formation qui prend appui sur les personnes accueillies, prenant en considération leur parcours, leurs expériences, leurs questionnements, convictions, valeurs, etc... ; favorise l'épanouissement et l'expérimentation ; associe les stagiaires à la construction de leur parcours de formation ; favorise l'expérimentation.

Une logique de formation issue du groupe de réflexion associé au DEJEPS, qui s'articule autour de trois axes :

Le territoire

Comprendre et analyser un territoire donné en s'affranchissant des idées reçues, des à priori ; connaître son histoire, comprendre sa configuration. Etre capable d'identifier la nature des liens entre les différentes composantes de la population, où l'absence de lien.

Les publics

Les publics sont définis comme les habitants d'un territoire, d'où l'importance d'en connaître et comprendre toutes les composantes : enfants, jeunes, adultes, personnes âgées-, élus, professionnels, bénévoles associatifs, personnes dont l'inscription sociale est fragile.

Le territoire est un lieu de vie à géométrie variable selon les habitants : identifier donc qui vit là, sur quels rythmes, combien de temps par an, selon les saisons, par semaine, par jour... De même, identifier les relations des habitants avec leur territoire : avec le voisinage, la commune, la communauté de commune, le pays, le département, les régions, etc...

Le professionnel

Identifier la fonction d'animation : en quoi c'est une spécificité d'intervention ? L'animateur se situe bien comme intervenant sur du collectif, sur des questions de dynamiques de groupe. Mais il convient de bien travailler le sens : pourquoi faire ? Au service de quel projet ? Qu'est-ce que cela débloque ?

L'objectif serait ici de permettre à chacun des animateurs/trices en formation de consolider/se construire une posture professionnelle.

Ce positionnement nous a donc amené à situer notre proposition de formation dans le cadre de la mention « Développements de projets territoires et réseaux », (Arrêté du 27 avril 2007) qui doit amener le candidat à être capable de :

- piloter la mise en œuvre de projets d'animation dans le cadre des valeurs de l'éducation populaire ;
- soutenir le travail de l'équipe ;
- organiser le travail partenarial ;
- mettre en œuvre des démarches participatives d'éducation populaire ;
- accompagner l'implication des bénévoles ;
- organiser la mobilisation des moyens ;
- conduire des interventions de formation au sein de son équipe.

Et une cohérence de cheminement de formation déclinée en 3 phases :

Une phase d'immersion :

Elle vise à faire approfondir par le professionnel la connaissance de son activité professionnelle, de son public, de sa structure et de son milieu. A l'issue de cette phase il est capable de porter une appréciation globale sur son milieu et de dégager le thème d'un projet d'animation.

Une phase d'action et de projet :

Elle est centrée sur la coordination d'un projet d'animation mené par le professionnel en grandeur réelle sur un terrain d'application.

Une phase de positionnement d'approfondissement

Après la réalisation du projet sur le terrain, le professionnel rend compte analyse et dégage des enseignements de cette action. Il élabore un positionnement personnel sur le métier d'animateur.

Phase d'exploration	Phase d'action	Phase d'approfondissement, et de positionnement
<p>Positionnement Septembre 2018</p> <p>Semaine 1 <i>Coordonner un projet</i> UC 1 - Septembre 2018</p> <p>Semaine 2 <i>L'animateur et son environnement professionnel</i> UC 1 - Octobre 2018</p> <p>Semaine 3 <i>Le territoire dans le champ de l'animation, c'est avant tout une population</i> UC 1 - Novembre 2018</p> <p>Semaine 4 <i>Comprendre et connaître les différents publics de l'animation</i> UC 1 - Novembre 2018</p> <p>Semaine 5 <i>Les champs de l'animation</i> UC 1 - Décembre 2018</p> <p>Semaine 6 <i>L'animation enfant</i> UC 1 - Janvier 2019</p>	<p>Semaine 7 <i>Ouvrir les champs du possible</i> UC 3 - Janvier/Février 2019</p> <p>Semaine 8 <i>La vie des groupes, l'intervention collective</i> UC3 - Février / Mars 2019</p> <p>Semaine 9 et 10 <i>Concevoir et construire un projet d'animation</i> UC 1 et UC 3 - Mars et Avril 2019</p> <p>Semaine 11 <i>Conduire un projet : les moyens logistiques</i> UC 2 - Avril 2019</p> <p>Semaine 12 <i>Conduite de réunion, dynamique de groupe</i> UC 3 - Juin 2019</p> <p>Semaine 13 <i>Communiquer sur un événement, un dispositif, une structure</i> UC 2 - Septembre 2019</p> <p>Semaine 14 <i>Prendre en compte les cadres réglementaires</i> UC 4 Octobre 2019</p> <p>Semaine 15 <i>Les fondamentaux de la formation</i> UC 3 - Novembre 2019</p>	<p>Semaine 16 <i>Recherche personnalisée</i> UC 3 - Dates individualisées</p> <p>Semaine 17 <i>Comment mieux travailler ensemble ?</i> UC 2 - Novembre 2019</p> <p>Semaine 18 <i>Relations inter-territoriales et Solidarités internationales</i> UC 1 <i>1 jour bilan UC 2</i> Décembre 2019</p> <p>Semaine 19 <i>Pratiques artistiques et identités culturelles</i> UC 1 <i>1 jour bilan UC 2</i> Janvier 2020</p> <p>Semaine 20 <i>Bilan final de la formation</i> UC 2 Février 2020</p>

Parcours complets : 714 h (700 h + 14 h de positionnement)

Journées de recherches individualisées

La semaine I6 est constituée de 3 journées de recherche individualisée. Elle veut être un temps amenant chaque stagiaire (éventuellement par petit groupe de 2 ou 3), à prendre en charge une action de recherche et d'approfondissement d'un thème inhérent à son (leur) projet professionnel. L'idée est d'inviter les stagiaires à s'organiser pour participer à des colloques, rencontres, formations sur des thèmes adaptés. La participation à ces séquences de formation extérieures à l'organisme de formation proprement dit, fera l'objet d'une validation préalable par les formateurs et sera prise en charge par l'organisme de formation.

Les contenus transversaux

Deux contenus nous apparaissent comme incontournables aux missions de l'animateur de niveau III ; nous les positionnons donc de manière transversale dans cette formation.

Il s'agit de :

- La posture professionnelle de l'animateur de niveau III
- Les capacités liées à l'écrit

La posture professionnelle

La formation doit permettre à chacun de consolider ou de se construire une posture professionnelle à travers l'ensemble du parcours. Y contribueront autant les tuteurs, que les intervenants et les formateurs. Des échanges dans la formation, au sein de petits groupes, viendront renforcer cet accompagnement ; ils seront centrés sur le cheminement de chacun et pourront porter sur le projet d'animation, l'articulation centre/entreprise, la conception du métier d'animateur ou tout autre sujet ayant à voir avec la profession.

L'écriture en situation professionnelle

Il s'agit là de permettre à chacun d'explorer différentes situations d'écriture pour :

- Aller à la rencontre de sa propre écriture, la reconnaître et l'affirmer : quelles sont les conditions à réunir pour pouvoir écrire ? Comment lever les freins ? L'archétype de l'intervention est ici l'atelier d'écriture.
- S'engager dans la production d'écrits en lien avec son activité professionnelle : prendre conscience de l'importance des écrits professionnels dans la vie institutionnelle, dans quelle cadre produire un écrit (ou non) ? Quel effet sur la vie de la structure, du projet de coordination (équipe, instance, partenaire, etc.) ? Comment faire ne sorte que l'écrit devienne un outil d'émancipation ?
- S'engager dans la production d'écrits en lien avec la formation : écrits de certification par exemple;

INSCRIPTION ET SELECTION DES CANDIDATS

L'inscription :

Le dossier d'inscription est à adresser à Musique Expérience.

Ils pourront être envoyés sur demande ou être téléchargés sur le site www.musique-experience.net. La date limite de retour y sera mentionnée.

Les documents nécessaires pour la vérification des exigences préalable à l'entrée en formation (EPEF) seront joints à ce dossier afin d'être vérifiés par Musique Expérience. En voici la liste :

- Attestation de recensement
- Certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense
- Attestation de formation aux premiers secours
- Diplôme de niveau IV du champ de l'animation homologué RNCP
ou diplôme de niveau III homologué RNCP
ou attestation de formation de niveau IV et expérience d'animation de 6 mois
ou 24 mois (1600 heures) d'activités professionnelles ou bénévoles.

Ensuite les candidats sont convoqués à une journée de sélection..

La sélection

La forme de cette sélection :

- o Un écrit sur table d'une durée de 3 h
- o Une rencontre individuelle avec chaque candidat par les formateurs et/ou des professionnels de l'animation

Date prévisionnelle : 26 juin 2018.

Nous souhaitons, par ces rencontres avec les candidats, clarifier les finalités de cette formation, le cadre de son organisation, les exigences qu'elle induira pour le stagiaire comme pour l'employeur.

Des contacts seront pris à cette étape avec les employeurs des structures d'alternance afin de vérifier la capacité de la structure de permettre à chaque candidat de coordonner et mettre en place un projet répondant aux exigences du DEJEPS.

Nous souhaitons également pouvoir faciliter la résolution de certaines difficultés préalables que pourront formuler les stagiaires, afin d'optimiser la disponibilité de chacun d'eux dès la première semaine de formation.

Les critères incontournables à vérifier :

- o Faire le point sur les conditions d'alternance

Les critères de vigilance et de préconisations :

- o Faire le point sur l'expérience du candidat et son aptitude à concevoir un projet de niveau III
- o Vérifier le niveau d'écrit du candidat
- o Les motivations personnelles du candidat
- o Sa gestion des contraintes de la formation : disponibilité, déplacements, hébergement, contraintes professionnelles et familiales.
- o Le financement de sa formation.

LES MODALITES D'ORGANISATION DU POSITIONNEMENT

- Dates : 10 et 11 septembre ou 13 et 14 septembre 2018
- Durée par candidat : 2 jours (14 h)
- Objectif du positionnement :
 - Favoriser une entrée active en formation,
 - Elaborer un positionnement à partir de référentiels (de formation et de certification),
 - Définir et contractualiser un parcours individuel de formation.

La construction de la formation privilégie un parcours de formation complet, cependant, elle est aussi organisée de manière à pouvoir accueillir des stagiaires sur une ou plusieurs UC.

- Démarche

La démarche proposée vise à faciliter pour le candidat l'identification de ses propres compétences en s'appuyant sur une mise à jour de son parcours de vie, professionnel, personnel, militant, familial, de loisirs, etc...

Elle s'appuie sur différents moments de travail (individuel, petit groupe, grand groupe) et différentes formes : écriture, écoute, prise de paroles, réaction aux propos d'autrui.

Elle est finalisée par un document reprenant les acquis au regard du référentiel de certification, document servant de base à la contractualisation entre l'organisme de formation et le candidat.

-Contractualisation

Une contractualisation sera formalisée par un document écrit et signé des deux parties. Son contenu sera fonction des différentes phases du positionnement, et des divers documents fournis par le candidat, attestant de ses compétences acquises.

LE PROCESSUS D'EVALUATION CERTIFICATIVE

Rappels des textes

Conformément à l'article 16 de l'arrêté du 20 novembre 2006, les situations d'évaluation certificative comportent au minimum :

- une évaluation des compétences dans une ou plusieurs situations d'activité recouvrant les objectifs terminaux d'intégration des unités capitalisables de la spécialité et de la mention (UC 3 et UC 4) ;
- la production d'un document écrit personnel retraçant une expérience de conception et de coordination de la mise en œuvre d'un projet d'action dans le champ d'activité défini dans la mention assortie de son évaluation et soutenu devant une commission du jury mentionnée à l'article précédent qui permettra l'évaluation des unités capitalisables transversales (UC 1 et UC 2).

Le processus de certification doit permettre l'évaluation distincte de chaque unité capitalisable.

FORMATION DEJEPS
« développement de projets, territoires et réseaux »

Du 10 septembre 2018 au 07 février 2020
« sous réserve d'ouverture de la session »

CALENDRIER PREVISIONNEL

Semaines centre :

10 au 14 septembre 2018 : 2 jours
24 au 28 sept 2018 : 5 jours
08 au 12 octobre 2018 : 5 jours
05 au 09 novembre 2018 : 5 jours
26 au 30 novembre 2018 : 5 jours
10 au 14 décembre 2018 : 5 jours
07 au 11 janvier 2019 : 5 jours
28 janv au 1^{er} février 2019 : 5 jours
25 fév au 1^{er} mars 2019 : 5 jours
11 au 15 mars 2019 : 5 jours
1^{er} au 05 avril 2019 : 5 jours
23 au 26 avril 2019 : 4 jours
14 au 16 mai 2019 : 3 jours
17 au 21 juin 2019 : 5 jours
16 au 20 septembre 2019 : 5 jours
07 au 11 octobre 2019 : 5 jours
23 au 25 octobre 2019 semaine individualisée : 3 jours
04 au 08 novembre 2019 : 5 jours
25 au 29 novembre 2019 : 5 jours
09 au 13 décembre 2019 : 5 jours
13 au 17 janvier 2019 : 5 jours
03 au 07 février 2019 : 5 jours

Epreuves de certification :

UC1 : avril 2020, rattrapage juin 2020
UC4 : Novembre 2019, rattrapage Janvier 2020
UC3 : du 12 Novembre 2019 au 31 janvier 2020,
rattrapage inclus
UC2 : Avril 2020, rattrapage Juin 2020